

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Huile-Cire Effet Argent

Code du produit: 3091

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Couche

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf

Service chargé des renseignements:

Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Centrale d'appel de détresse de poison Berlin (24h): +49 (0) 30 / 30686 790
Consultation en anglais et allemand.
Tox Info Suisse Numéro d'urgence 24h/24: 145
(de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



GHS02

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur. - Ne pas fumer.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: Huile-Cire Effet Argent

(suite de la page 1)

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires: EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Attention:

Lavez les chiffons utilisés immédiatement après usage ou conservez-les dans un récipient hermétiquement fermé (danger d'inflammation).

Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39	hydrocarbures aliphatiques, C10-C13 Asp. Tox. 1, H304, EUH066	30-50%
CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3 Numéro index: 013-002-00-1 Reg.nr.: 01-2119529243-45	Aluminium en poudre (stabilisée) Flam. Sol. 1, H228	≤2,5%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 Reg.nr.: 01-2119457558-25	propane-2-ol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<2,5%

SVHC Non applicable.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: **Huile-Cire Effet Argent**

(suite de la page 3)

Pour les non-secouristes

Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Porter un vêtement personnel de protection.

Pour les secouristes

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).
Eliminer la matière collectée conformément au règlement.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Eviter la formation d'aérosols.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: **Huile-Cire Effet Argent**

(suite de la page 4)

Manipulation: Même une petite gorgée peut causer des lésions pulmonaires potentiellement mortelles. Les chiffons remplis de ce liquide doivent être tenus hors de portée des enfants.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.
Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Classe de stockage:

3

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-63-0 propane-2-ol

VLEP | Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

DNEL

7429-90-5 Aluminium en poudre (stabilisée)

Oral	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	3,95 mg/kg KGew. /Tag
Inhalatoire	Travailleurs (chronique - effet systémique)	3,72 mg/m ³
	DNEL Arbeitnehmer (Langzeit - lokale Effekte)	3,72 mg/m ³

67-63-0 propane-2-ol

Oral	DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte)	26 mg/kg KGew. /Tag
Inhalatoire	Travailleurs (chronique - effet systémique)	500 mg/m ³
	DNEL Verbraucher (Lanzzeit - systemische Effekte)	89 mg/m ³

PNEC

7429-90-5 Aluminium en poudre (stabilisée)

PNEC eau douce	0,0749 mg/l
Station d'épuration PNEC	20 mg/l

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: **Huile-Cire Effet Argent**

(suite de la page 5)

67-63-0 propane-2-ol

PNEC eau de mer	140,9 mg/l
PNEC eau douce	140,9 mg/l
PNEC sédiment (eau douce)	552 mg/kg
PNEC sédiment (eau de mer)	552 mg/kg
Plancher PNEC	28 mg/kg

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

appropriés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de

protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Demi-masque pour peintre avec raccord fileté rond EN 148-1 (filtre à vis) et filtre combiné A1 - P2 selon DIN EN 14387.

Utiliser un masque respiratoire autonome et à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme aux normes en vigueur, si l'évaluation du risque le requiert.

Protection des mains:

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: **Huile-Cire Effet Argent**

(suite de la page 6)

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile
 Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm
 Pour le mélange le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique

Liquide

Couleur:

Selon désignation produit

Odeur:

Douce

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

> 180 °C

Inflammabilité

Le mélange peut prendre feu ou être enflammé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:

0,6 Vol %

Supérieure:

7,0 Vol %

Point d'éclair

+26 °C (DIN EN ISO 2719)

Température d'auto-inflammation

240 °C

Température de décomposition:

Non déterminé.

pH

Mélange non polaire/aprotique.

Viscosité:

Viscosité cinématique à 20 °C

23 s (DIN EN ISO 2431/4mm)

>21 mm²/s (40°C) (calculé)

Dynamique:

Non déterminé.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: Huile-Cire Effet Argent

(suite de la page 7)

Solubilité**l'eau:**

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.**Pression de vapeur à 20 °C:** 1 hPa**Densité et/ou densité relative****Densité à 20 °C:** 0,91 - 0,92 g/cm³ (DIN 51757)**Densité relative** Non déterminé.**9.2 Autres informations****Aspect:****Forme:** Visqueuse**Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité****Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**Propriétés explosives:** Non déterminé.**Test de séparation des solvants:** <3% ADR/RID**Teneur en solvants:****VOC (CE)** < 500 g/l (VOC-max. Kat A/i (2010) = 500 g/l)**Changement d'état****Taux d'évaporation:** Non déterminé.**Informations concernant les classes de danger****physique****Substances et mélanges explosibles** néant**Gaz inflammables** néant**Aérosols** néant**Gaz comburants** néant**Gaz sous pression** néant**Liquides inflammables** Liquide et vapeurs inflammables.**Matières solides inflammables** néant**Substances et mélanges autoréactifs** néant**Liquides pyrophoriques** néant**Matières solides pyrophoriques** néant**Matières et mélanges auto-échauffants** néant**Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant**Liquides comburants** néant**Matières solides comburantes** néant**Peroxydes organiques** néant**Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: Huile-Cire Effet Argent

(suite de la page 8)

Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique	
Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Réactions au contact d'un tissu imbibé de produit (par exemple: bourre de laine de nettoyage).
10.4 Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
10.5 Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx) Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>5 mg/l (rat)

67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50	5.045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	30 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation

cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/

irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: **Huile-Cire Effet Argent**

(suite de la page 9)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë à chronique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

EC50 / 48h >1.000 mg/l (Daphnia magna)

IC50 / 72h >1.000 mg/l (algae)

LC50 / 96h >1.000 mg/l (fish)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: **Huile-Cire Effet Argent**

(suite de la page 10)

12.3 Potentiel de**bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**PBT:**

Non applicable.

vPvB:

Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage**recommandé:**

White-Spirit

Osmo Nettoyant et Diluant

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**ADR, IMDG, IATA**

UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**ADR**

1263 PEINTURES

IMDG, IATA

PAINT

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: Huile-Cire Effet Argent

(suite de la page 11)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR**

Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
Étiquette 3

IMDG, IATA

Class 3 Liquides inflammables.
Label 3

14.4 Groupe d'emballage**ADR, IMDG, IATA**

III

14.5 Dangers pour l'environnement**Marine Pollutant:**

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par**l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30**No EMS:**

F-E, S-E

Stowage Category

A

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:**ADR****Quantités limitées (LQ)**

5L

Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000

ml

Catégorie de transport

3

Code de restriction en tunnels

D/E

IMDG**Limited quantities (LQ)**

5L

Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: Huile-Cire Effet Argent

(suite de la page 12)

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1263 PEINTURES, 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2004/42/CE

Type de produit: PEINTURES ET VERNIS

- Sous-catégorie de produits: Revêtements monocomposants à fonction spéciale

- Revêtements En Phase Solvant, Valeur limite: 500 g/l

VOC: <500 g/l

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses
désignées - ANNEXE I
Catégorie SEVESO
Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences
relatives au seuil bas

5.000 t

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences
relatives au seuil haut

50.000 t

RÈGLEMENT (CE) N°
1907/2006 ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: **Huile-Cire Effet Argent**

(suite de la page 13)

Prescriptions nationales:**VOC (EU)** < 500 g/l (VOC-max. = 500 g/l (2010 A/i))**15.2 Évaluation de la sécurité****chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Raisons pour modifications Reach Annex II (2021)

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H228 Matière solide inflammable.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Restriction de l'utilisation recommandée.

Conserver hors de la portée des enfants.

Classification selon le**règlement (CE) n° 1272/2008**

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Service établissant la fiche technique:

Département sécurité des produits

Contact:

Hr. Dr. Starp

Numéro de la version**précédente:**

7.0

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 SVHC: Substances of Very High Concern
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 Flam. Sol. 1: Matières solides inflammables – Catégorie 1

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2023 Numéro de version 7.1 (remplace la version 7.0)

Révision: 22.12.2023

Nom du produit: Huile-Cire Effet Argent

(suite de la page 14)

Sources

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
ESIS : European chemical Substances Information System
ECHA Portal
Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

*** Données modifiées par
rapport à la version
précédente**

Ajouts, suppressions, révisions.
Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement
(CE) n °: 1907/2006 (REACH)